

EPREUVES DE LVE BACCALAURÉAT 2022

CADRAGE ET RECOMMANDATIONS

10 MAI 2022 - 14H30 - SALLE FIDOLE - RECTORAT - SITE DE TERREVILLE

FABIENNE FRANVIL - IA-IPR D'ANGLAIS

LLCER : INFORMATIONS ET RESSOURCES OFFICIELLES

BO, épreuve LLCER :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019311N.htm>

Adaptation de l'épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale à compter de la session 2022:

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121272N.htm>

Eduscol, programmes et ressources LLCER :

[Programmes et ressources en langues, littératures et cultures étrangères et régionales - voie G | éducol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

Eduscol, sujets 0 :

[Sujets zéro et spécimens pour le baccalauréat GT | éducol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\) \(à partir de la page 17\)](#)

- L'épreuve porte sur le programme de la classe de terminale défini par l'arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019 et, pour la LLCER (autre qu'anglais, monde contemporain), sur le programme d'œuvres, renouvelé par moitié tous les deux ans. Elle prend également appui sur les acquis du programme de la classe de première. Les notions et thématiques rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. **Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.**
- L'épreuve se compose d'une partie écrite et d'une partie orale, chacune comptant pour moitié de la note finale.
- Pour les enseignements de LLCER hors anglais monde contemporain, seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif. À l'écrit, pour toutes les LLCER, les candidats ont le choix entre deux sujets qui prennent appui sur **deux des trois thématiques** du programme de terminale.

Œuvres littéraires :

- Mark HADDON, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003
- Harper LEE, *To Kill a Mockingbird*, 1960
- George ORWELL, *Animal Farm*, 1945
- Edgar Allan POE, *The Fall of the House of Usher*, 1839
+ *The Tell-Tale Heart*, 1843
- John STEINBECK, *Of Mice and Men*, 1937
- Oscar WILDE, *The Importance of Being Earnest*, 1895



Œuvres filmiques :

- Christopher NOLAN, *Interstellar*, 2014
- Robert WISE, *West Side Story*, 1961.



Œuvres littéraires :

- Atwood Margaret, *The Handmaid's Tale* (1985)
- Auster Paul, *Moon Palace* (1989)
- Brontë Charlotte, *Jane Eyre* (1847)
- Kureishi Hanif, *The Buddha of Suburbia* (1990)
- Miller Arthur, *Death of a Salesman* (1949)
- Roy Arundhati, *The God of Small Things* (1997).



Œuvres filmiques :

- Branagh Kenneth, *Much Ado About Nothing* (1993)
- Ford John, *The Searchers* (1956)
- Lumet Sidney, *12 Angry Men* (1957).



PARTIE ÉCRITE DURÉE : 3 HEURES 30

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour la classe de terminale.

- Deux parties :
- **1re partie : synthèse en langue étrangère**
 - Élaboration d'une synthèse **d'un dossier documentaire**, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en **environ 500 mots**. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents, adossés à l'une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité de terminale. La longueur cumulée des textes est comprise entre 4000 et 5000 signes, blancs et espaces compris

COMPOSITION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

- un document iconographique (image, graphique, tableau, etc.) ;
- un texte littéraire (obligatoirement pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain) ;
- un texte de presse (obligatoirement pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain) ;
- un extrait d'essai, etc.

La synthèse peut être complétée par un écrit complémentaire de type argumentatif, l'ensemble n'excédant pas 500 mots.

LA SYNTHÈSE

- dire aux élèves de parcourir au moins les sujets avant de choisir
- même si un axe n'a pas été étudié, il est possible de faire une bonne synthèse si les documents plaisent ou inspirent
- rendre compte des documents en les liant, en montrant les échos et les différences pour en analyser les effets (sur le spectateur, le lecteur)
- bien suivre la/les question(s) ou consigne(s)
- se sentir libre d'approfondir
- **ne pas réciter un cours sur la thématique (sauf, éventuellement en conclusion)**
- inutile d'avoir une problématique autre que celle suggérée par la question/consigne
- 500 mots à produire en 3h30, un dossier dense à lire et plusieurs exercices à réaliser (une synthèse - peut-être un écrit argumentatif (inclus dans les 500 mots) - et une traduction ou transposition)
- synthétiser, c'est aller à l'essentiel (et non bavarder)
- un nombre de mots indicatif

2ÈME PARTIE : TRADUCTION OU TRANSPOSITION EN FRANÇAIS

Selon les langues, le sujet précise s'il s'agit :

- d'une traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 500 signes, blancs et espaces compris ;

ou

- d'une transposition en français, rendant compte des idées principales d'un des textes présents dans le dossier.
- **Matériel autorisé**
- L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé.
- **Niveau attendu**
- B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain)
- **Notation**
- L'épreuve est notée sur 20 points (synthèse : 16 points ; traduction : 4 points).

SUJETS

- [..\REUNION DU 10 MAI 22\21-Ilceamcme.pdf](#)
- [..\REUNION DU 10 MAI 22\BAC2022LLCERPolynesie-francaise.pdf](#)

PARTIE ORALE DURÉE : 20 MINUTES (SANS PRÉPARATION)

- L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat **et visé par son professeur de l'année de terminale.**
- Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.
- Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et /ou iconographiques (**étudiés ou non en classe**) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal

Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents.

Les candidats individuels sont soumis aux mêmes conditions et doivent présenter un dossier de même format.

- Niveau attendu
- B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain)
- Notation
- L'épreuve est notée sur 20 points.
- La grille d'évaluation présente en annexe est fournie aux correcteurs.
- **Le dossier, présenté ou non par le candidat, n'est pas évalué.**

COMPOSITION DU DOSSIER PAR LE CANDIDAT

LLCER AUTRE QU'ANGLAIS, MONDE CONTEMPORAIN

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- au moins **un texte littéraire**, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

LLCER ANGLAIS, MONDE CONTEMPORAIN

- au moins un article de presse ;
- au plus deux textes d'une autre nature ;
- au plus deux documents iconographiques.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE ORALE

- Sans temps de préparation, le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible pendant 10 minutes au plus.
- Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents.
- Les candidats individuels sont soumis aux mêmes conditions et doivent présenter un dossier de même format.
- Grille d'évaluation: [S0BAC21-Tle-SPE-LLCER-grilles_correction.pdf](#)

ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

- Durée : 20 minutes.
- Temps de préparation : 20 minutes.
- L'évaluation prend appui sur un document découvert par le candidat au moment de l'épreuve. Ce document se rapporte à l'une des thématiques du programme et peut relever de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.).
- L'examineur propose au candidat deux documents. Chaque document est en lien avec une des thématiques du cycle terminal. Le candidat choisit l'un de ces documents et dispose ensuite de 20 minutes pour organiser ses idées et préparer son propos. Le document, qui ne donne pas lieu à un commentaire formel, doit permettre au candidat de prendre la parole librement. Cette prise de parole en continu, qui n'excède pas 10 minutes, sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend notamment appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.
- Pour chaque candidat, l'examineur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation publiée en annexe.

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE DE DNL

Candidats scolaires SELO et DNL hors SELO

Ce qui change

- L'évaluation spécifique est **organisée par le chef d'établissement** pour ses élèves
- La note d'évaluation spécifique est **prise en compte** :
 - dans la moyenne de LV du trimestre ou semestre au cours duquel a lieu l'interrogation orale comptant pour 80%
 - « sans pondération arrêtée au niveau national »

La moyenne concernée est celle :

- soit de LVA soit de LVB pour les élèves inscrits en SELO
- de LVA, LVB ou LVC, selon le nombre de DNL pour les élèves inscrits en DNL hors SELO

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE DE DNL

Candidats scolaires SELO et DNL hors SELO

Evolution de LSL

Les établissements pourront désormais saisir dans LSL :

- Les moyennes trimestrielles de DNL de première et de terminale
- La **note de scolarité** de la section en première et en terminale (moyenne intégrée DNL/langue)
- La **note obtenue par l'élève à l'interrogation orale**

LSL calculera la **note d'évaluation spécifique** (=note de scolarité 20% + interrogation orale 80%), qui remontera dans Cyclades, permettant de savoir si l'élève peut ou non avoir la mention SELO ou DNL sur son diplôme

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE DE DNL

Candidats scolaires SELO et DNL hors SELO

Evolution de LSL

Les établissements pourront désormais saisir dans LSL :

- Les moyennes trimestrielles de DNL de première et de terminale
- La **note de scolarité** de la section en première et en terminale (moyenne intégrée DNL/langue)
- La **note obtenue par l'élève à l'interrogation orale**

LSL calculera la **note d'évaluation spécifique** (=note de scolarité 20% + interrogation orale 80%), qui remontera dans Cyclades, permettant de savoir si l'élève peut ou non avoir la mention SELO ou DNL sur son diplôme

ETLV

- Pour les candidats scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat, un établissement français à l'étranger homologués pour le cycle terminal de la voie générale et technologique et les candidats en scolarité réglementée au CNED, l'ETLV est évalué en contrôle continu. La moyenne annuelle obtenue en ETLV est intégrée au calcul de la moyenne de langue vivante à laquelle cet enseignement est adossé, qui prend également en compte la note obtenue à l'interrogation orale d'ETLV sans pondération arrêtée au niveau national (chaque équipe pédagogique décide du poids de la note d'interrogation orale au sein de la moyenne, en respect des principes fixés par le projet d'évaluation de l'établissement). Cette interrogation orale est maintenue pour l'année scolaire 2021-2022.
- Les candidats libres, scolarisés dans un établissement hors contrat ou inscrits en scolarité libre au CNED sont convoqués à une évaluation ponctuelle.
- Grille d'évaluation: [GRILLES EVALUATION TRONC COMMUN BAC LVE CE- CO - EE - EO.pdf](#)

EPREUVE ORALE D'ETLV

Les élèves des séries technologiques doivent passer un oral spécifique en lien avec l'enseignement suivi de LVE/ETLV à la fin du cycle terminal. Cet oral sert aussi d'appui pour établir l'attestation de LVE dans la langue concernée par l'enseignement d'ETLV (voir paragraphe précédent).

Pour la session 2022, l'attestation est suspendue, mais l'oral spécifique des séries technologiques est maintenu. Les élèves des séries technologiques passeront un oral obligatoire uniquement dans la langue concernée par l'ETLV.

- Rappel du format et des contextes possibles
- Durée : 10 minutes (sans temps de préparation)
- L'évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'ETLV au cours de l'année de terminale. Le binôme d'évaluateurs est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante. • L'évaluation commence par une prise de parole en continu par l'élève qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le binôme de professeurs qui l'évalue. • Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par l'élève. Les contextes d'évaluation sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S, un projet artistique en S2TMD. • Pour chaque élève, les binômes d'évaluateurs (professeur LV/professeur de technologie) conduisent une évaluation conjointe à partir de la fiche d'évaluation et de notation disponible dans les textes officiels.

CANDIDATS INDIVIDUELS

- EDS: épreuves ponctuelles écrites et orales identiques à celles des candidats scolaires
- Tronc commun : les sujets type **E3C** proviennent de la BNS
- Classe de première: évaluation CE/EE: 1h30
- Classe de terminale: évaluation dans les quatre AL (CE/CO/EE = EO)
- Les candidats sont convoqués pour l'oral d'ETLV
- Épreuves écrites et orales d'évaluation ponctuelles (candidats individuels): du 30 mai au 02 juin
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121384N.htm#:~:text=Les%20candidats%20inscrits%20%C3%A0%20la,pour%20la%20classe%20de%20terminale.>

EPREUVE DU GRAND ORAL

Objectifs:

- montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante, utiliser les connaissances liées aux spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité du projet de poursuite d'études, voire professionnel

Modalités: Durée : 20 minutes Préparation : 20 minutes

On rappelle que chaque candidat a la possibilité :

- soit de présenter deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent ;
- soit de présenter une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ;
- soit de présenter deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité.

Choix de la langue

La note de service du 23 juillet 2020 précise : « Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat. »

EPREUVE DU GRAND ORAL

- Sur les deux questions proposées au jury par le candidat au début de l'épreuve, le B.O. est très souple : « Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. »
- Dans le cas de questions transversales portant sur les deux enseignements de spécialité, le candidat est amené à percevoir et à montrer la pertinence de ce regard croisé, qui constitue une approche originale.
- Il convient de permettre au candidat de donner à sa démarche toute la richesse et toute l'amplitude qu'il souhaite
- Les questions proposées par l'élève au jury doivent rester personnelles. Elles doivent rendre compte de son implication dans ces enseignements de spécialité. Elles expriment sa rencontre avec le(s) programme(s), une appropriation de ce(s) programme(s) et une réflexion personnelle et construite sur ce(s) programme(s) tout en constituant le vecteur de la relation qui s'établira entre le jury et lui.
- <https://www.horizons21.fr/>

CHOIX DE LA LANGUE POUR LE GO

- Le candidat peut conserver lors du premier le document qu'il a préparé durant le temps de préparation. Il ne peut en revanche ni s'appuyer sur un support numérique ni présenter une réalisation qu'il aurait préparée durant l'année.
- Il peut aussi faire le choix de s'exprimer dans les deux langues, le français et la langue de spécialité, d'autant plus qu'il a pu acquérir de l'aisance dans la langue au cours du cycle terminal, ces compétences linguistiques étant des atouts supplémentaires portés à son crédit, sans que l'épreuve évalue pour autant sa maîtrise de la langue étrangère. Dans le cas d'un usage des deux langues pendant l'épreuve, il faut éviter la confusion et donc le mélange des langues pour le candidat comme pour les examinateurs. On pourra suggérer une utilisation par « blocs » selon le schéma suivant (à titre indicatif) :
 - Début de la présentation de la question en français afin de faciliter la compréhension de l'examineur non spécialiste ;
 - - suite et fin de la présentation en langue de spécialité ;
 - première moitié de l'échange en langue de spécialité ;
 - seconde moitié de l'échange en français (ce qui permet au candidat de poursuivre en français pour le troisième temps de l'épreuve)

DÉROULEMENT DU GRAND ORAL

TEMPS 1 : 5mn

- **Présentation debout sans note**

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

TEMPS 2 : 10 mn

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Cet échange peut porter sur tout ou partie du programme du cycle terminale des EDS choisis.

On évalue la solidité des connaissances et de l'argumentation du candidat pendant ces 10 minutes avant de passer à la 3^{ème} partie de l'interrogation.

TEMPS 3 : 5mn

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

ORAL LLCER VS GRAND ORAL

ORAL LLCER

- 20 min sans préparation
- 1 seul examinateur angliciste
- 1 seule discipline LLCER
- Dossier personnel
- Réaction personnelle à des documents étudiés ou non

GRAND ORAL

- 20 min + 20 min
- 2 examinateurs dont potentiellement un non expert : parler à un non spécialiste / vulgarisation intelligente / pas de jargon
- LLCER et un autre EDS
- Questions proposées par le candidat
- Appropriation des programmes et prise de recul

GO VS LLCER

Il est essentiel de bien distinguer ces deux épreuves spécifiques, dont les enjeux et le format sont très différents. Alors que la LLCER mobilise un seul examinateur spécialiste de la discipline, le GO en mobilise deux, dont un spécialiste d'une autre discipline. De ce fait, le candidat s'adresse à un spécialiste mais à portée d'un non spécialiste. De la même manière, il ne s'agit pas pour l'examineur spécialiste de la discipline d'évaluer celle-ci une seconde fois, en tout cas pas de la même manière. On peut recourir à une évaluation de type holistique, comme celle pratiquée pour certaines certifications. Pour l'élève, il s'agit de faire la preuve de sa capacité à exprimer, dans la langue vivante concernée et en français, ce que le travail en LLCER lui a apporté, à partir d'une question, formulée avec l'aide de son professeur mais portant sur des aspects du programme qui l'intéressent particulièrement.

GRAND ORAL: QUELQUES PRÉCISIONS

- le candidat NE PEUT PAS présenter une question différente de ce qu'il a proposé en amont
- le candidat est interrogé sur le PERIMETRE de la question choisie ; en aucun cas, il est interrogé sur une autre partie du programme ou même de manière exhaustive sur le sujet choisi. Cette interrogation porte sur des connaissances et des compétences construites dans le cadre de la spécialité mais la dimension scientifique est **évaluée pleinement lors de l'examen écrit**
- le candidat NE PEUT PAS apporter de support déjà conçu ou réalisé ; il peut seulement utiliser les notes préparées lors des 20 min et/ou présenter un support au jury.

FAQ

1. Pour l'épreuve écrite, le professeur qui n'a enseigné que la LLCE (et non AMC), corrigera-t-il également des copies d'AMC?

A priori, les enseignants intervenant en LLCE corrigeront en LLCE et idem pour l'AMC, s'il n'y a pas de problème dans le choix des sujets par les candidats! En cas de mélange des deux options, nous aviserons!

2. Les professeurs qui interrogent les élèves à l'oral auront-ils à leur disposition des dossiers / sujets pour faire passer l'épreuve orale aux élèves qui ne présenteront pas de portfolio?

Non, les professeurs doivent prévoir deux dossiers qu'ils auront eux-mêmes constitués, et comportant trois documents de natures différentes portant sur les trois axes du programme.

3. De combien de temps l'élève disposera-t-il pour préparer le sujet ?

Aucun temps de préparation n'est prévu dans les textes officiels.

4. ETLV: les professeurs enseignant la discipline technologique peuvent-ils interroger le candidat en français? **Il est souhaitable de ne pas recourir au français pendant cette interrogation orale pour éviter de rompre le flux des échanges dans la langue cible. On suggère au professeur de la discipline technologique de demander au professeur de langue de servir de médiateur. On rappelle que le professeur de la discipline technologique n'est pas tenu de parler un anglais du niveau C1, et que même s'il n'est pas à l'aise avec la langue, il peut communiquer de manière simple avec le candidat.**

5. Doit-on pénaliser les candidats qui ne parlent qu'en français pendant le grand oral? **NON**

FAQ

6. Le recours à l'anglais peut-il être valorisé lors du grand oral?

Oui, le recours à une LVE étant une prise de risque supplémentaire, il doit être valorisé sous forme de bonus.

7. En quoi consiste le dossier documentaire présenté par les candidats pour l'oral EDS (AMC et littérature)

Hormis la liste de documents qui constituent le dossier, les candidats peuvent proposer un titre pour chaque document..

8. Existe-t-il un document type (un peu comme celui disponible pour le Grand Oral) pour la présentation du dossier sur lequel apposer la signature de l'enseignant et le cachet de l'établissement, ou cela n'est pas nécessaire?

Non, il n'existe pas de document type pour la présentation du dossier documentaire par le candidat.

9. Dans le cas où les élèves choisissent un document audio ou audiovisuel, doivent-ils fournir le script de celui-ci?

Les supports ne sont pas autorisés, on suggère des captures d'écran pour les œuvres filmiques notamment.

10. "Le dossier ne contient que les documents (textes et images) que l'élève veut présenter puisqu'il ne doit y avoir aucune annotation"?

Aucune annotation ne doit figurer dans le dossier documentaire proposé par le candidat

11. Les grilles pour l'évaluation orale seront-elles fournies en version papier par les centres d'examen?

Oui, les examinateurs n'ont pas à imprimer les grilles, mais doivent en revanche se munir de deux dossiers contenant chacun trois documents de natures différentes et liés aux trois thématiques du programme pour les candidats se présentant sans dossier.

12. Qu'en est-il des élèves qui abandonnent un EDS en fin de première?

L'EDS non poursuivi en Terminale est évalué en CC (moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles).